

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **29 (1958)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIX^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 10. Octobre 1958

SOMMAIRE

L'industrie jurassienne

Vers une nouvelle exposition jurassienne de l'industrie et de l'agriculture ?

Semaine suisse — Chronique économique

L'industrie jurassienne

Localisation actuelle

Les diverses causes à la base de la localisation des entreprises sont diverses. On parle souvent de localisation spontanée dans une région ou dans une autre. Cependant, avant de s'introduire, une entreprise étudie une foule de facteurs et pèse le pour et le contre. Dans le chapitre précédent, nous avons étudié les conditions générales au Jura, celles qui ont permis que le Jura soit industriel, plutôt qu'agricole. Il serait faux toutefois de croire que le Jura est uniformément industriel. Certaines régions sont restées agricoles, d'autres ont un pourcentage d'industrie très élevé, d'autres enfin ont un caractère mixte.

C'est par la connaissance de toutes ces causes qu'il sera possible d'implanter de nouvelles industries dans les régions pauvres du Jura, et de décongestionner les centres industriels trop importants par rapport à la main-d'œuvre disponible.

La première raison qui pousse une industrie à venir s'installer à tel endroit plutôt qu'à tel autre est la situation de cette région. Et sous ce vocable nous entendons aussi bien les voies de communications que le climat et les conditions hydrologiques. Si la région de Moutier s'est bien développée, c'est grâce à son climat relativement rude. Le sol, pourtant très cultivable, ne permettait pas une récolte régulière à cause des longs mois d'hiver, si bien que les agriculteurs n'ont pas hésité à abandonner la terre, une fois que l'horlogerie a commencé son essor, pour travailler partiellement d'abord à domicile et ensuite se rendre dans les fabriques¹. Nous l'avons vu dans l'historique de l'industrie jurassienne, les voies de communications ont joué un rôle très important dans la localisation des entreprises. Une région isolée, sans chemin de fer, aura beaucoup de peine à s'industrialiser. Nous citons le cas du Val Terbi. Cependant certaines régions possédant une voie ferrée restent en deçà du développement industriel et cela à cause de la cherté des tarifs. Citons ici un passage de M. Steiner à ce sujet² : « On comprend mieux pour quelles raisons il est très difficile d'im-

¹ Le développement de l'industrie dans la Prévôté. Bulletin de l'ADIJ 1947, p. 73.

² R. Steiner, Le Jura bernois et ses industries. Bulletin de l'ADIJ 1947, p. 184.